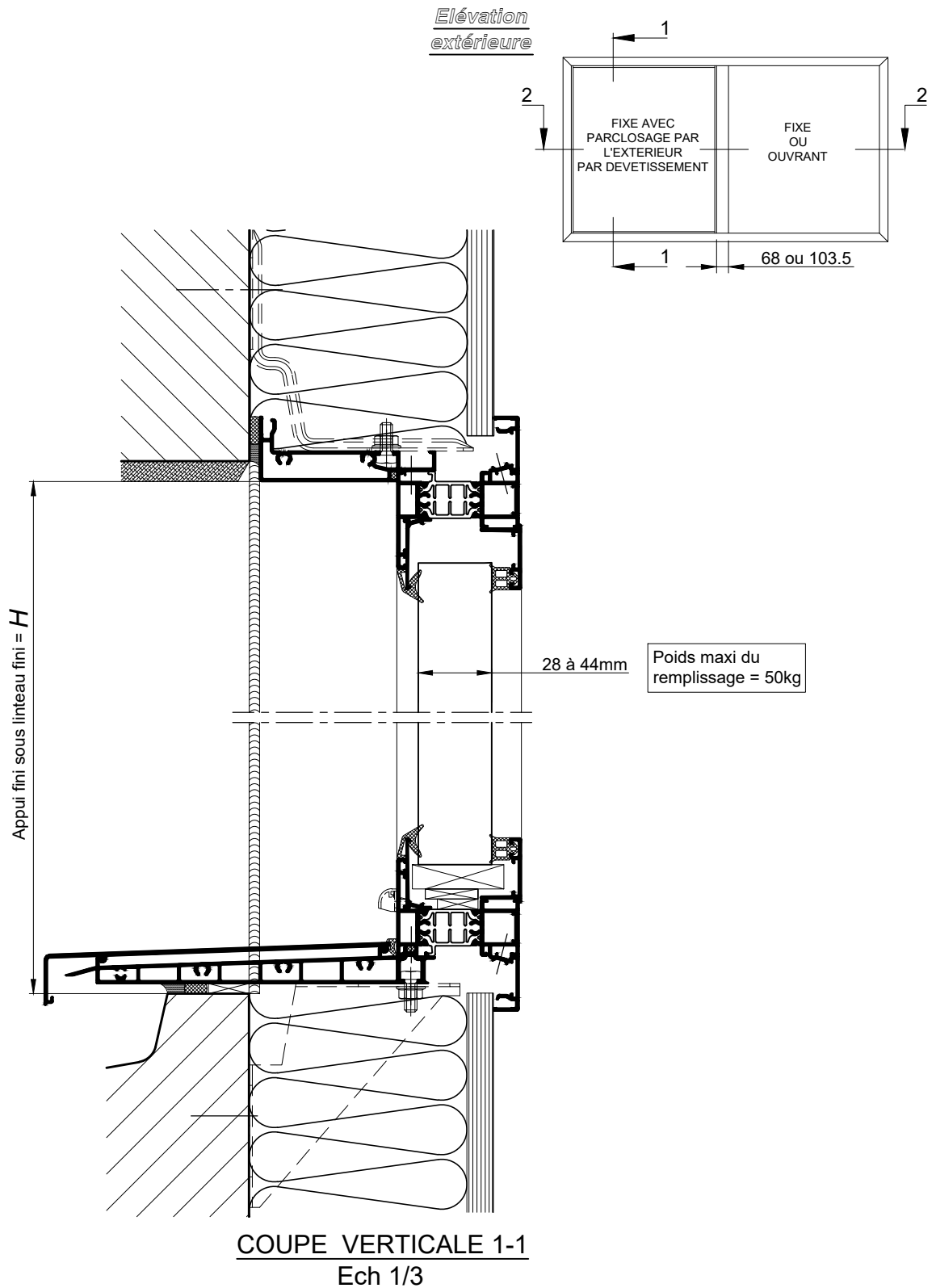


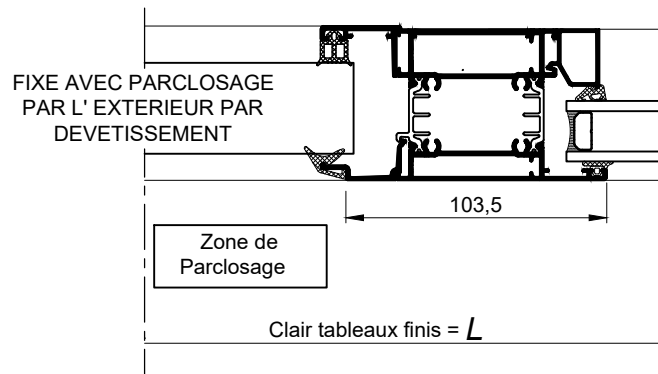
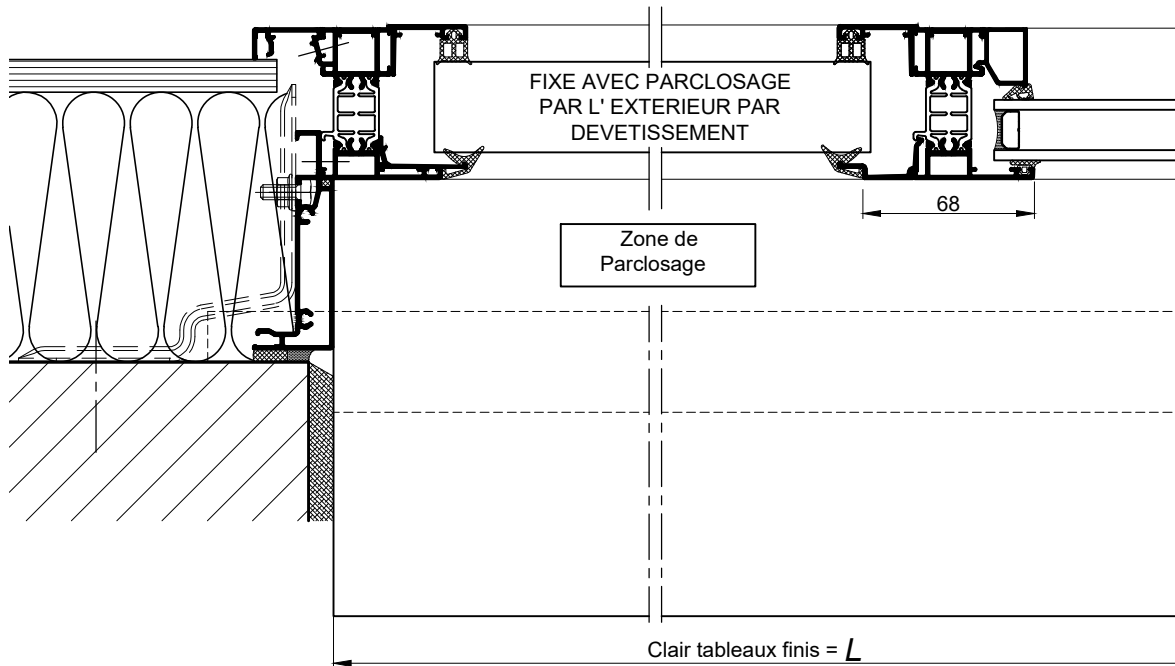
CHASSIS AVEC PARCLOSAGE PAR L'EXTERIEUR PAR DEVÊTISSEMENTRègle:

Les zones de parclosage par l'extérieur par dévêtissement doivent obligatoirement avoir un châssis adjacent (haut ou bas ou gauche ou droite - fixe parclosage intérieur ou ouvrant).
Non réalisable en châssis isolé.



CHASSIS AVEC PARCLOSAGE PAR L'EXTERIEUR PAR DEVÊTISSEMENTRègle:

Les zones de parclosage par l'extérieur par dévêtissement doivent obligatoirement avoir un châssis adjacent (haut ou bas ou gauche ou droite - fixe parclosage intérieur ou ouvrant).
Non réalisable en châssis isolé.



COUPE HORIZONTALE
PARTIELLE 2-2
Ech 1/3